

Instructions de course 2011


1 Règles de course

Les Règles de Course Internationales pour voiliers (RCV) de l'ISAF (Edition 2009-2012).
Les règles de classe et le règlement d'attribution des trois lac.

2 Sécurité: Le port du gilet de sauvetage est obligatoire à tout moment, le pavillon "Y" ne sera pas employé. Chaque bateau a une amarre flottante de 8m minimum fixée à l'avant.

3 Modifications des instructions de course

Les instructions de course peuvent être modifiées ou complétées par des avis affichés au tableau officiel au minimum une heure avant l'heure prévue pour le début des courses. Cet affichage sera

signalé par l'envoi du pavillon L  au mât de club, appuyé d'un signal sonore. Les modifications du programme doivent être annoncées au plus tard à 19 h. le soir précédant l'épreuve.


4 Participation Les courses sont ouvertes aux munis, ci possible avec un certificat de jauge valable. Le responsable du bateau devrait être titulaire de la carte de membre Swiss Sailing


5 Décharge de responsabilité

La décision d'un bateau et de son équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (voir RCV 4, Décision de courir). Chaque participant doit faire viser son inscription par son représentant légal ou une autre personne responsable. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

6 Assurance Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile et valable avec une somme de SFR 1'000'000.-- en compétition.

7 Horaire Selon l'invitation du club organisateur, mais aucun départ ne sera donné avant 14h. le premier jour de l'épreuve ou après 15h. le dernier jour. Il ne sera pas couru plus de 4 manches par jour.

Le signal d'avertissement de la prochaine course sera donné au plus tôt 30 minutes après avoir affalé à terre le pavillon  aperçu

8 Parcours Banane avec marque de dégagement. Le départ se trouve environ au milieu entre la bouée au vent et la bouée sous le vent. (Voir diagramme et le règlement d'attribution des 3L). La série Optimist: 2 tours, raccourci = 1 tour. Séries Laser et 420: 3 tours, raccourci = 2 tours. Les marques de parcours doivent être contournées sur le même côté que la marque de départ. Les marques de parcours sont des bouées cylindriques orange. Si nécessaire, un bateau ou une autre bouée arborant le pavillon M  peuvent être utilisés.

9 Infraction à la règle 42 du RCV Tel que prévu par la règle 67 et comme défini dans l'annexe P des RCV. (En cas d'infraction le jury donnera un avertissement 720°. En cas de récidive le bateau sera disqualifié pour cette manche).



10 Départ La ligne de départ sera entre une bouée surmontée d'un pavillon rouge et le mât principal du bateau start.

Procédure de départ selon la règle 26. des RCV


Les voiliers doivent franchir la ligne de départ dans les 4 minutes suivant le signal de départ. Si la manche comporte deux départs ou plus le signal d'avertissement de la classe ou de la série suivante pourra être donné n'importe quand après le signal de départ de la classe ou série précédente.

11 Arrivée La ligne d'arrivée sera définie par le mât du bateau comité arborant un pavillon bleu et une bouée surmontée d'un pavillon bleu. La ligne d'arrivée se trouve environ au milieu du parcours entre la bouée sous le vent et la bouée au vent.

12 Le temps limite est fixé à 150% du temps mis par le premier voilier classé. Les voiliers qui ne parviennent pas à franchir la ligne d'arrivée dans ce délai seront classés comme DNF. Le comité de course se réserve la possibilité de terminer la régata lors du passage de l'avant dernier bateau tout en classant le dernier bateau.

13 Classement Le classement est établi en application du « système de point minima » de l'annexe A 4 des RCV. Si quatre manches ou plus peuvent être courues, le plus mauvais résultat sera biffé. Dans la classe des Optimist le premier B (11 ans dans l'année) doit figurer sur la liste finale des résultats. Ainsi comme la première fille.

14 Réclamations et demandes de réparation L'intention de réclamer doit être annoncée conformément à la règle 61 des RCV. Le protêt doit être annoncée au passage de la ligne d'arrivée au bateau d'arrivée.

Les bateaux Optimist doit le signalée avec un pavillon rouge  (Modification de la règle 61.1(a)(2)).

Le temps limite pour réclamer est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour et est acceptée sous condition qu'elle a été officiel au plus tard 30 minutes après la fin du temps de réclamation. Les parties s'y présentent accompagnées de leurs témoins.

15 Accompagnateurs et Entraîneurs Les bateaux des accompagnateurs et des entraîneurs doivent quitter la zone de régata et rester à une distance d'au moins 100 mètres du parcours ; ceci dès le signal préparatoire et jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent. Toute infraction à cette règle entraînera des sanctions non seulement à l'égard du bateau en infraction, mais également à l'égard des équipages concernés. Sauf pour des raisons de sécurité, ces bateaux ne devront en aucun cas pénétrer à l'intérieur du parcours pendant la course.

Toutefois il sera autorisé d'aider verbalement les 3 derniers bateaux d'une série 30 min. après le départ ou au dernier bord de près.

16 En cas de différence dans l'interprétation, le texte allemand prévaudra.